



Les comités de développement : Des changements culturels pour le développement local dans le Diamaré

Yadji MANA

Université de Maroua

mana.yadji@yahoo.fr

Résumé : Les comités de développement sont des structures de mise en œuvre d'actions sociales en vue d'améliorer les conditions de vie des populations. Ils apparaissent comme le moyen de proximité qui implique le « citoyen d'en-bas » au changement social recherché et au mieux-être espéré. Dans le Diamaré comme partout au Cameroun, les comités de développement sont des réalités sociales évidentes qui reconfigurent les corps culturels des localités où ils sont implantés. Se focalisant sur ce département, on se rend compte que depuis la nuit des temps, les communautés qui y vivent ont leurs modes de vie, leurs connaissances des questions de bien-être et leurs savoirs pour y arriver. Les comités de développement, faits culturels nouveaux par rapport aux ethnométhodes de chaque communauté du Diamaré, s'inscrivent dans le registre dynamique des facteurs qui impulsent la mobilité culturelle. Associés au double objectif d'amélioration du cadre de vie et de participation citoyenne à la construction nationale à partir de l'échelle locale, il s'agit de montrer que les comités de développement, par leur volonté, continue de promotion du développement local, ont apporté de nombreux changements culturels aux ethnométhodes des groupes ethniques du Diamaré à l'intérieur desquels ils sont animés. Les entretiens et observations mobilisés révèlent que le changement culturel majeur observé concerne la sublimation indispensable des ressources financières sur la solidarité communautaire jadis manifestée par la coalition des bras valides. Cette principale nouveauté culturelle draine d'autres réajustements dans les façons endogènes de faire.

Mots-clés : comités de développement, changement culturel, développement local, Diamaré.

Development committees : Cultural changes for local development in Diamaré

Abstract : Development committees are structures for implementing social actions with a view to improving the living conditions of populations. They appear to be the means of proximity that involves the "bottom citizen" in the sought-after social change and hoped-for well-being. In Diamare as everywhere in Cameroon, development committees are obvious social realities which reconfigure the cultural bodies of the localities where they are established. Focusing on the Diamaré Division, we realize that since the dawn of time, the communities who live there have had their own lifestyles, their knowledge of well-being issues and their knowledge to achieve this. The development committees, new cultural facts in relation to the existing ethnomethods specific to each community of Diamaré, are part of the dynamic register of factors which drive cultural mobility. Associated with the dual objective of improving the living environment and citizen participation in national construction from the local level, it is a question of showing that the

development committees, through their desire to continue to promote local development, have brought numerous cultural changes. to the ethnomethods of the ethnic groups of Diamaré within which they are animated. The interviews and observations used reveal that the major cultural change observed concerns the essential sublimation of financial resources over community solidarity formerly demonstrated by the coalition of able-bodied arms. This main cultural novelty leads to other readjustments in endogenous ways of doing things.

Keywords: development committees, cultural change, local development, Diamaré.

Introduction

Aucune société au monde n'est statique puisque les cultures changent et évoluent dans le temps et l'espace. Cette évolution se fait à un rythme différent en fonction des socio-cultures. La dynamique culturelle est donc un mouvement qui s'opère tant en interne que par l'effet des forces extérieures. Herskovits (1950, p. 137). L'avènement des comités de développement, anciens qu'ils soient peut-être dans le vocabulaire des gouvernants au Cameroun, est un phénomène nouveau quant à l'effectivité de leur exercice dans le Diamaré.

Par effet de diffusion par laquelle une contrée recopie ce qui se fait ailleurs, les comités de développement intègrent progressivement l'agir de l'amélioration des conditions de vie des peuples de cette unité administrative de l'Extrême-nord camerounais. En effet, il s'observe que chaque année, un comité de développement se crée sous l'impulsion magistrale d'un « *big man* » local ou d'une conscience retrouvée des habitants d'un village quelconque sur l'urgence qu'il y a à résoudre par eux-mêmes certains problèmes sociaux qui entravent leur pleine vie dans un contexte de minimalisation régaliennne de l'État-providence. Rosanvallon (1981, p.50).

De nos jours, l'on note une cohabitation tantôt harmonieuse, et souvent conflictuelle des cultures locales avec les nouveaux comportements hors-contexte originel. Par-delà le sort que pourraient lui réserver les populations d'une localité quelconque au regard de la nature de son fonctionnement sur le terrain, un comité de développement convainc sans ambages sur l'évidence principielle de la réalité anthropologique selon laquelle les cultures ne sont pas *ne varietur* ; et donc sont dans un moule permanent d'évolution ou de changement. Ce dynamisme culturel bouscule le conformisme social en vigueur dans les communautés du Diamaré. Quand un peuple est renfermé sur lui, sa culture est répétitive et se confine aux mêmes stratégies de survie des populations.

Les contacts interhumains sont un des facteurs de cette reconfiguration culturelle réciproque puisqu'en général, chaque individu ou peuple se trouve en face des situations variées qui l'obligent à modifier les réponses locales afin de les ajuster à des expériences d'ailleurs qui débouchent sur des innovations de

conduite collective. Djament-Tran (2013, p.153). En d'autres termes, les comités de développement dans le Diamaré sont d'abord le fruit de l'internalisation de la vision politique de l'État du Cameroun des années 1970 sous le label du libéralisme planifié, mais aussi la conséquence réfléchie d'emprunts ou de copiage entre les localités rurales ou les quartiers urbains. La question de l'influence des comités de développement sur les hommes et leurs cultures dans le Diamaré consiste à examiner les changements significatifs, positifs et/ou négatifs, qu'ils provoquent.

1. Terrain et Méthodes

Les données de terrain ont été collectées dans le Département du Diamaré. Administrativement, cette circonscription est composée de 09 arrondissements. Les localités des arrondissements concernés par l'opération de terrain sont Salak, Gazawa, Ndoukoula, Gayak et Meri. Cette collecte s'est réalisée dans la période comprise entre mai 2018 et juin 2023 ; soit 05 années au cours desquelles le fonctionnement des comités de développement a été observé. En effet, il est important de préciser que dans la région de l'Extrême-nord, la matérialisation fonctionnelle de ces organisations se fait dans le deuxième trimestre de l'année.

Par conséquent et ce, en fonction des réalités, l'assemblée générale d'un comité de développement donné peut avoir lieu en avril, mai ou juin. Cette période correspond à l'intersaison lors de laquelle les activités agricoles sont bouclées par les récoltes. Celles-ci peuvent être commercialisées pour permettre aux populations de faire des contributions financières pendant l'assemblée générale. Cette dernière nous a d'ailleurs donné l'opportunité d'observer le déroulement des activités qui la caractérisent ; et d'aboutir à constater les changements culturels objectivés dans cette réflexion.

En plus des moments d'assemblée générale annuelle ou biannuelle, le nombre de temps ci-dessus évoqué passé sur le terrain a également permis de faire des observations ciblées à l'occasion de la mise en œuvre des projets sociaux. À ce titre, les observations directes ont conduit à voir l'implication des populations au reprofilage des pistes rurales et des radiers, au surcreusage des puits à ciel ouvert, à la réfection des bâtiments scolaires, au reboisement et à l'entretien communautaire des arbres plantés. Enfin, il y a été aussi questions de mener des entretiens pendant cette période de collecte des données sur les comités de développement dans le Diamaré.

2. Résultats

Au sortir de ce terrain, il apparaît que les comités de développement ont remodelé des ethnométhodes en ce qui concerne le développement communautaire.

2.1. Contexte et prétexte de création des comités de développement au Cameroun

La création des comités de développement au Cameroun tient à la fois du cadre réglementaire que des raisons qui sont propres aux populations qui les mettent en œuvre dans leurs localités¹. Au plan juridique, les comités de développement sont une association d'individus qui poursuivent un but, un objectif bien défini. En tant que telles, ces organisations sont soumises à la loi qui régit les libertés associatives au Cameroun. Au-delà de l'aspect juridique, les comités de développement apparaissent comme une solution aux problèmes locaux dans le pays. Yadi (2022, p 30).

- Le développement local par la participation citoyenne

Delville (2000, p.15) affirme que « les objectifs de la participation varient selon les individus et les institutions qui la promeuvent. On distingue ainsi entre la participation comme moyen où le citoyen réalise son projet de façon plus efficace et économique et la participation comme but où il contribue à modifier les rapports de pouvoir entre populations et intervenants ». Fort de cette définition, les comités de développement sont un espace populaire de réflexions et d'actions. En se fondant sur la solidarité interindividuelle pour fonctionner, les comités de développement participent à la construction démocratique où le citoyen a une place parce qu'il s'implique dans le développement national.

Avec leurs contributions financières, les populations s'impliquent à la transformation de l'État. Une vue globale des comités de développement au Cameroun laisse affirmer que cette participation est multiforme. En permettant l'éclosion des comités de développement, eux-mêmes délimités dans leur champ d'actions, l'État du Cameroun intéresse sa population à l'œuvre commune de développement. En plus de la décentralisation territoriale qui est le grand cadre constitutionnel du développement participatif, les comités de développement apparaissent comme un idéal de promotion de la participation citoyenne. Schnapper (2000, p. 18).

Ainsi, ils fournissent les meilleurs matériaux aux décideurs en vue de l'élaboration des plans de développement. Les comités de développement aident

1 Décret n°77/89 du 24 mars 1977 (Onambélé Ngono, 2003).

les collectivités territoriales décentralisées à définir le plan communal de développement et les conseils municipaux consultent les comités de développement pour recueillir leurs besoins dans la mise en place des projets de développement. Ces organisations locales sont mises à contribution dans le ciblage des secteurs à valoriser qui débouchent sur le bien-être des populations. Les secteurs sociaux dans lesquels les comités de développement interviennent à titre individuel ne représentent qu'un résumé sommaire des problèmes des populations. Et cette collaboration avec les communes apporte des réponses adéquates. *In fine*, les comités de développement sont un bon trait d'union entre les populations et les pouvoirs publics.

En 2010, le Cameroun a célébré ses 50 ans d'indépendance politique acquise le 1er janvier 1960. Le bilan fait de ce cinquantenaire indique que le bien-être intégral des populations reste une préoccupation permanente compte tenu des nombreux besoins auxquels l'État central est soumis. Cependant, il est confronté à des défis qui limitent parfois sa souveraineté. Avant la survenue de la crise économique des années 1980, les comités de développement furent déjà consacrés dans les plans quinquennaux des années 1970. Onambélé Ngonu (2003, p.447).

La démographie galopante, la récurrence des insécurités humaines associées aux conjonctures mondiales amènent l'État à multiplier sans cesse ses efforts, financiers à l'effet d'agir en urgence et durablement. Logiquement, il ne peut plus tout faire partout ; ce qui pousse à créer les comités de développement pour résorber, ne serait-ce qu'au niveau des localités, certains des problèmes qui accroissent le mal-être des populations. En s'investissant prioritairement dans les secteurs sociaux de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique, la preuve de cette contribution saute à l'œil ; et apporte un appui nécessaire aux pouvoirs publics dont le rôle régalien est de s'occuper des populations.

- Une réponse à la « démission » de l'État

L'intervention des comités de développement en raison de la limitation des moyens financiers de l'État ou de sa « démission » n'enlève rien au statut qu'ils sont des alliés du gouvernement. La démission à laquelle il est fait mention ne signifie pas que l'État a abandonné des portions de son territoire au motif que sa trésorerie fait face à un rétrécissement. En effet, plusieurs raisons justifient la création des comités de développement. Il y a des localités qui décident d'en créer pour aider le pays à résoudre ses problèmes et celles qui choisissent de le faire dans l'intention de se prendre elles-mêmes en charge ; ceci à contre-cœur alors parce que ces types de contrées estiment que l'État donnant aux autres, les lèse.

En pareille situation, les comités de développement tentent de combler le vide constaté par le « non-passage » de l'État chez eux. Ils existent alors pour la simple raison qu'ils se doivent de doter le village victime de cette « démission » des projets sociaux nécessaires pour la survie des populations. Même si une fois implantés, c'est au gouvernement qu'il revient de donner un fonctionnement légal à ces projets. Par exemple une école des parents créée par un comité de développement nécessite un acte réglementaire d'ouverture.

Par leurs méthodes et les moyens disponibles, ces organisations mettent en oeuvre des actions sociales qu'elles jugent opportunes, importantes et indispensables pour leurs localités. Lorsqu'un comité de développement a donc pu construire un bâtiment scolaire, un point d'eau ou réhabiliter une route au profit de sa population alors que celle-ci attendait au moins une de ces réalisations depuis de longues années, l'idée de la démission symbolique de l'État saute aux yeux. Bourdieu (1993, p.55).

3. Les changements culturels constatés

Ils sont nombreux, mais seuls les changements majeurs sont considérés.

3.1. Une nouvelle démarche du développement communautaire

Quant aux travaux communautaires, les comités de développement du Diamaré se comportent sur bien d'aspects comme les ethno-cultures ou groupes ethniques. Identiques sur la forme, la différence qui existe entre les méthodes mises en valeur par les comités de développement et les ethnométhodes se situe dans le fond, lequel est le creuset des changements notés. Parmi ceux-ci, on a le mode d'invitation des populations, le tout-argent et l'élitisme de l'idée de développement.

Ainsi sur le mode d'invitation des populations, il s'agit de rappeler que dans les sociétés traditionnelles du Diamaré, on convie les gens à participer à une séance de travail de groupe à utilité individuelle ou même communautaire avec la noix de cola et des bonbons. C'est avec ces aliments qu'on alerte ou informe les populations. Pratiqué au départ uniquement par les musulmans, ce procédé s'est étendu aux non-musulmans qui l'ont érigé en tradition. En guise d'illustration, quand un homme projette de se marier avec le soutien multiforme sollicité de la communauté, il informe celle-ci par voie de distribution des noix de cola que le voisinage immédiat et les gens installés ailleurs ou à l'intérieur de la localité reçoivent. C'est un geste symbolique de cohésion et d'intégration sociale qui participe du don et du contre-don dans le caractère partagé du cours normal de la société. Mauss (2007, p. 200).

Les comités de développement ont donné à voir une autre façon d'agir dans la mesure où la noix de cola et les bonbons sont remplacés par des billets d'invitation. Contrairement à la donation des aliments, les invitations scripturales sont adressées à une catégorie de personnes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du village. Pour informer le reste de la population, les affiches et les communiqués sont employées. Cette stratégie de communication vise à atteindre l'ensemble de la communauté que les noix de cola ne suffisent guère à satisfaire. Mais surtout à intéresser par une considération sociale spéciale ceux qui reçoivent individuellement les billets d'invitation. En conséquence, les contributions doivent être à la hauteur du prestige accordé.

Quant au tout-argent, on observe un passage certain de l'usage physique des bras valides à l'absolue préférence de l'argent attendu des populations. En effet, les comités de développement ont significativement changé la façon dont les peuples du Diamaré s'organisent dans le cadre des travaux communautaires. (Tsafack Nanfosso et Tchouassi (2010, p.342). Prioritairement fondées sur l'argent, ces organisations ont imprimé une rupture avec les propres agirs des cultures locales. Dans le Diamaré, les ethno-cultures résolvent les problèmes de développement par le collectivisme de la force physique des individus. Les bras en sont le principal moyen de mise en œuvre des actions communautaires.

De nos jours, les comités de développement ont réorienté la société vers des nouvelles pratiques qui se rapportent essentiellement sur l'argent comme vecteur de développement local. En mettant l'accent sur l'argent comme voie de l'amélioration des conditions de vie des populations, les comités de développement soutiennent l'effectivité des réalisations infrastructurelles auxquelles la symphonie des bras valides d'autrefois commence à faire défaut du fait de la complexité des sociétés actuelles marquées par la prégnance de la solidarité organique ; laquelle est provoquée par l'urbanisation et l'occidentalisation des mentalités. Le tout-argent vise à faire survivre l'apport des communautés locales à leur développement aux mutations sociales qui s'accompagnent des mobilités de tout type.

L'organigramme des comités de développement indique qu'ils sont construits sur deux entités. La première est le bureau exécutif, tête-pensante des comités de développement, composé d'hommes et de femmes puisés dans la société. La seconde entité est l'ensemble de la population dont les contributions financières attendues sont extrêmement importantes pour le développement local. Au regard de cette structuration, on comprend que les comités de développement sont des organisations élitistes en ce qui concerne la définition ou la conception des projets sociaux ou de développement à mettre en œuvre. Mimché et al. (2006, p. 107). L'élitisme des comités de développement du

Diamaré met en lumière la « relégation » des masses populaires comme d'anciens acteurs directs de leur vie au profit d'un groupe restreint d'individus qui réfléchit pour la communauté. Dans les faits, il s'agit de dire que traditionnellement, la réalisation d'un projet social implique la participation de l'ensemble de la communauté bénéficiaire.

La présence physique de tous est presque obligatoire à l'occasion d'un travail groupal. C'est le symbole de l'unité et de la solidarité communautaire. Les comités de développement privilégiant l'argent comme précisé plus haut, se caractérisent par une élite qui définit et porte le développement local au nom de la communauté entière. Dans tous les comités de développement du Diamaré observés, l'exécutif est un capital humain dont le profil doit avoir une plus-value significative sur le destin de la communauté.

Ce n'est donc pas un hasard qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes scolarisés, financièrement aisés et au carnet d'adresses bien fait qui sont portés à la tête de l'organisation. Les comités de développement portent la voix et les aspirations de leurs populations. Ce qui conduit à noter que la participation directe de la population laisse place à une participation indirecte manifestée par des contributions financières.

3.2. *Le rôle redéfini de l'État comme changement*

Dans le département du Diamaré comme dans tout le Nord-Camerounais, l'État se traduit par *ngomna*. Sur le plan organique, cette appellation évoque les pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et les autorités qui les incarnent. Mais le *ngomna* symbolise et sublime la souveraineté de l'États surtout dans son idée de puissance et de capacité publiques. En d'autres termes, pour les cultures du Nord-Cameroun, le *ngomna* est révélateur de l'État-providence, un État-puissance qui peut faire tout et qui doit donc faire tout.

L'ubiquitisme étatique implique une omniprésence territoriale, une activité totale et intégrale dans l'amélioration des conditions de vie des populations dans leur ensemble. L'État étant donc le *ngomna*, il ne saurait faillir ou se soustraire à ses engagements républicains et à ses devoirs régaliens. Gaulme (2011, p.17). Ainsi, de cet État, les populations voudraient attendre et recevoir tout en termes d'écoles, d'hôpitaux, de routes, de services, d'assistance humanitaire en cas de calamités ou d'inflation, d'emplois, de subventions agricoles, etc.

Plus que les autres régions, le Nord du Cameroun ; précisément l'Extrême-nord, à cause de la fragilité de son écologie et l'insécurité transfrontalière liée à Boko-haram bénéficie régulièrement de « la présence providentielle » de l'État. Musila (2012, p.5). Il est courant de voir le gouvernement porter assistance aux

sinistrés des occurrences malheureuses par la distribution des denrées alimentaires, sanitaires et/ou par l'érection des abris assortis du matériel de couchage.

De ce qui précède, les populations du Nord du Cameroun continuent de concevoir l'État comme un dieu dont la souveraineté et la puissance publiques sont irremplaçables. Mais subitement, est-on tenté de dire, cette perception paternaliste de l'État entretenu par les populations a changé lorsqu'elles s'aperçoivent que militer dans les comités de développement signifie en quelque sorte se « substituer » à l'État. On peut comprendre pourquoi des gens pensent que la création d'un comité de développement est pour eux une sorte de « démission » de l'État, une remise en cause de la souveraineté de celui-ci.

Sous un angle positif de réelle citoyennisation des populations par l'implication de ces dernières à la construction collective du Cameroun, la consécration des comités de développement sonne tacitement la fin de l'État tout-faiseur que représentaient les populations. Quoiqu'arguant les limites financières de l'État, l'intérêt social et politique des comités de développement est une évidence à perpétuer en améliorant toutefois le fonctionnement de ceux-ci. Ces organisations éduquent les populations sur la nécessité à contribuer au développement local, communautaire ou leur propre bien-être.

Dans le contexte actuel de la décentralisation, les comités de développement constituent le meilleur terreau de besoins réels des populations. La déconstruction de l'idée providentielle de l'État par les comités de développement renverse les rôles des acteurs. L'État qui jusqu'ici était l'unique aideur devient l'aidé par sa population. En conséquence, le développement national est équilibré et les actions éléphants-blancs sont extrêmement minimisées en ce sens qu'elles sont l'expression de cette population de la base.

3.3. Le lobbying politico-administratif atout du développement local

Dans le Diamaré, la promotion de l'éducation est l'une des principales missions portées par les comités de développement. Ces organisations locales ont fait de cette question la voie royale d'un développement permanent. C'est la raison pour laquelle ils félicitent les meilleurs élèves. De plus, il est aussi connu que l'une des fonctions latentes des comités de développement est, si possible, de produire des individus influents dans la sphère politico-administrative nationale capables d'impulser par leur position ou leur relation le développement de la localité. Ela. (1971, p.52).

Ce qui revient à reconnaître qu'il existe une proximité entre un comité de développement et l'élite politico-administrative locale. C'est donc cette élite que les comités de développement soutiennent pour le maintien de sa position sociale

ou pour solliciter une mobilité ascendante avec l'espoir qu'elle puisse irradier les projets de développement de la contrée.

En effet, lorsqu'un individu est promu à un poste élevé de l'administration, les comités de développement utilisent les motions de soutien, devenues une pratique normale au Cameroun, pour « remercier le Chef de l'État d'avoir nommé le fils ou la fille du village ». En le faisant, le comité de développement, auteur de la lettre de soutien, dit réaffirmer son « indéfectible attachement » au Président de la République et aux institutions qu'il incarne. À examiner cette attitude, l'intention est claire dans la mesure où au Cameroun la formule « qui dit merci en demande encore » est partagée de tous. « Le Paradoxe du pays organisateur » atteste de ce que l'élite administrative ou politique doit développer son « village » Ateba Eyéné (2008, p. 1).

Compte tenu de l'importance sociale revêtue par le nommé, les comités de développement décident d'aller le féliciter. Mieux, les membres des comités de développement n'y vont pas les mains vides. Le *lobbying* contenu dans le comportement des comités de développement véhicule des messages implicites de pression sur l'élite locale ; à son tour celle-ci doit peser de son aura pour inscrire des projets de développement dans le budget de l'État.

Avec ses relations, il est espéré de cette élite qu'elle puisse faire bénéficier à la localité des investissements sociaux de la part des entreprises dans le cadre de leur responsabilité sociale ou alors des contributions conséquentes à l'occasion des fêtes de levées de fonds. C'est donc extrêmement calculé que la notion d'élite elle-même fasse l'objet de redéfinition contextuelle puisque son influence à l'amélioration des conditions de vie de populations doit être une nécessité absolue. Abwa (2003, p.14).

3.4. *L'inclusion des genres dans le développement local*

La compartimentation de l'architecture sociale en groupes humains par les activités socio-économiques et par le statut des individus a une incidence sur le mode de fonctionnement de celle-ci. Dans les cultures du Diamaré, l'évidence du rapport social inégalitaire entre l'homme et la femme se dégage. Cette asymétrie statutaire innerve le fonctionnement général de la société de sorte que même la surdomination permanente apparente des hommes laisse place, en d'autres circonstances, à celle de la femme qui reprend le « pouvoir » social quoiqu'à titre provisoire. Du coup dans la pratique, on réalise que le phallocratisme social du Diamaré est une donnée à relativiser. Toutefois, nombre d'indicateurs des clivages de genre limitent la participation de la femme au développement de la communauté. Vincent (1966, p.158). Ce à quoi s'attaquent les comités de

développement dans le Diamaré est la non-inclusion des femmes dans le bureau exécutif lors des assemblées générales.

Pour ces sociétés patrilinéaires et patriarcales, l'homme est la « mesure de toute chose » ; une sorte de pierre angulaire sociale qui décide de tout. Cette prépondérance qui débute à la naissance par enculturation fait du garçon le maître peu importe son incomplétude psychique. En revanche, la femme occupe une place qui, comparée à celle de l'homme, est moins enviable. Par exemple, si l'homme est représenté par la force, la femme est marquée du sceau minimisant. Bien que l'homme et la femme soient biologiquement différents et qu'en fonction des sociétés, la culture les distingue, ils sont condamnés à vivre ensemble dans une complémentarité obligatoire.

Qu'ils s'agissent des non-musulmans ou des musulmans, l'espace social et public de ces deux catégories humaines est séparé même s'il est important d'y relever des exceptions. En effet, la femme et l'homme peuvent par exemple être présents à un même événement sans qu'ils aient nécessairement à se rencontrer tant les espaces sont sexo-configurés et socio-configurés. Dans les maisons, les femmes résident au fond tandis que les hommes occupent l'entrée. Avec les comités de développement dont la vocation est de centraliser l'argent collecté lors des assemblées générales, tous les participants se confondent sur le même espace ; ceci pour des raisons de maximisation de gains et de transparence dans la gestion des fonds amassés.

De même, les jeunes garçons qui côtoient pour la circonstance les parents âgés sont informés de ce que chacun a donné ; et surtout du destin réservé à l'argent collecté. Ce qui évite des possibilités de malversations financières puisque le bilan des activités que le bureau exécutif produit chaque année à l'ouverture de l'assemblée générale détermine la survie du comité de développement. L'inclusion de toutes les couches sociales est un contrôle citoyen sur les activités des comités de développement dont la redevabilité exacte est le gage de l'onction populaire et du développement de la contrée.

3.5. Une gestion communautaire organisée des ouvrages sociaux

Pour les peuples des milieux ruraux du Diamaré, les ouvrages situés sur des *no man's land* sont d'office des patrimoines communautaires dont l'accès doit être commun et non limité. Denoix (1996, p.9). Par exemple, les rivières, les mares d'eau, les brousses, les bosquets, le pâturage...appartiennent au village ; c'est-à-dire à tout le monde. De même que les points d'eau installés sur des espaces neutres sont une propriété collective. Ce statut confère à la population un droit absolu d'usage que rien, ni personne n'obstrue. Le bémol à mettre, s'il existe,

touche à l'intervention du chef du village ou du quartier dans des cas extrêmement graves se rapportant à la menace à l'ordre social.

Il faut le préciser, parfois ces endroits hautement utiles sont des lieux de conflits entre les familles ou les communautés. Sinon, la gestion de ces patrimoines se fait sans restriction d'autant que chacun en use à sa guise. Lorsque par exemple un puits tarit, la communauté s'organise pour le réhabiliter. Personne n'en réclame la propriété parce qu'il est un bien collectif anonyme.

Par définition, les comités de développement sont une organisation supra-individuelle. En cela, ses actions sont une propriété collective. En effet, les puits ou les forages ; puisque ce sont les types d'ouvrages mis en œuvre par ces associations locales, répondent à l'idée développée ci-haut. Sauf que ces ouvrages qui appartiennent à tout le monde sont désormais régis par les comités de développement qui en règlementent l'usage et la gestion. Si pour les populations du Diamaré habituées à utiliser des biens communs sans restriction de sorte qu'en cas de dysfonctionnement, l'ouvrage peut demeurer en l'état pendant des mois, voire des années, la nouveauté culturelle impulsée par les comités de développement est le contrôle qu'ils y exercent. Les comités de développement ont un pouvoir sur les ouvrages réalisés grâce aux contributions financières de la communauté ou à l'appui d'un partenaire quelconque.

Pour les comités de développement cette « privatisation » des ouvrages vise à les pérenniser. En s'investissant par exemple sur la disponibilisation continue de l'eau en faveur des populations dans un environnement où elle est rare, les comités de développement cherchent à stabiliser les habitants et promouvoir leur santé. C'est la raison pour laquelle il est mis en place des individus chargés de gérer les points d'eau. Ce qui conduit à définir des horaires d'accès afin d'éviter des pannes. Cette réglementation vise à garantir la durabilité de l'ouvrage même si parfois elle est mal perçue des populations qui pensent qu'à partir du moment où elles ont participé à la création de ces ouvrages, elles sont en droit de les utiliser sans restriction.

La police des ouvrages qui est assurée par les comités de développement a un intérêt didactique en ceci que les bénéficiaires doivent prendre conscience de la nécessité à sauvegarder leurs patrimoines. Ce qui explique l'instauration des taux forfaitaires mensuels imposés aux ménages pour accéder aux forages. En fonction des localités, le montant peut varier ; par exemple, à Salak et Gazawa, chaque ménage donne respectivement 200 et 500 F. Cette somme qui est gardée dans la trésorerie communautaire a pour objectif d'assurer la maintenance des ouvrages en cas de dommages.

4. Discussion

Un peuple ou un groupe ethnique ne fonctionne pas seulement sur la base de ses propres cultures. Ils doivent intégrer celles qui amènent l'individu à vivre de mieux en mieux afin de s'affranchir des difficultés de son époque. Si les pratiques culturelles sont contextuelles et temporelles, certaines ne répondent plus aux exigences du présent. Par conséquent, elles sont sans nécessité pour la société, et donc elles peuvent disparaître. Par les stratégies qu'elle déploie, chaque communauté supprime les cultures non adaptées à l'environnement social qui sied avec les circonstances qui le définissent.

La propension des associations ethno-culturelles ou communautaristes au Cameroun participe de cet élan de triage axiologique de valeurs positives. Les institutions socio-culturelles naissent et meurent sous l'impulsion des Hommes et des événements naturels qui les créent. Si des cultures doivent changer, c'est parce qu'au contact de l'altérité, elles sont soit un facteur de dégradation, soit d'élévation humaine. Dans ce sillage, on estime que le vol, l'alcoolisme, la sorcellerie négative, la paresse sont des exemples d'éléments culturels dont le maintien n'a aucun intérêt aujourd'hui même s'il existe des individus qui se complaisent à les voir se pérenniser. Il est à préciser qu'une culture ou un élément de la culture ne s'efface pas totalement ; d'où les survivances.

Dans le Diamaré, les comités de développement font partie des marqueurs du changement même si son appréciation varie en fonction des localités. Pour les uns, ces organisations locales ont lieu d'exister parce qu'elles contribuent à améliorer le vécu des populations. En revanche, d'autres estiment que les comités de développement sont un outil-prétexte qui érige une classe de castes qui profite à titre individuel de l'usufruit des contributions financières ; une nouvelle classe sociale de « distingués ». Une attitude qui plombe le déploiement effectif des comités de développement dans la mesure où ailleurs ils s'essouffleraient à cause de l'individualisme et les conflits qui jonchent leur fonctionnement au point de disparaître. Kenne (2007, p78) et Gombitang à Beyeck (2008, p54).

Proches des deux précédents auteurs, Ropivia soutient l'idée de la révolution des mentalités pour le développement de l'Afrique au regard du poids de ses cultures qu'il considère comme un frein. Ropivia (1995, p. 410). Et donc de ce qui précède, on constate qu'un comité de développement est un fait social abstrait en ce sens qu'on ne le saisit que parce qu'on peut discuter avec son directoire ou lorsqu'il réalise une action matérielle sur le terrain. En tout état de cause, l'avènement des comités de développement a débouché sur une restructuration légère de la société humaine, mais l'enrichissement continu qu'ils apportent à culture est énorme.

La culture est dynamique et les comités de développement y contribuent au fil des ans dans le cas du Diamaré. Les sociétés doivent accepter et intégrer cette réalité irréversible de cette mobilité structurelle des peuples. Quoique basé sur le Diamaré, cette réflexion montre que les comités de développement ont une fonction universelle en dépit des difficultés managériales qui peuvent exister ici ou là-bas. On est donc conscient de ce que tous les comités de développement ne donnent pas satisfaction aux populations. Mais il s'agit ici de tenir compte des changements culturels qui œuvrent au bien-être des populations.

Conclusion

Les comités de développement, fait social nouveau, dans le Diamaré continue de produire des changements culturels dont l'intérêt est de faciliter leur fonctionnement et l'amélioration des conditions de vie des populations. Ce sont des changements structurels au niveau des cultures des peuples dont la solidarité vaut encore tout son pesant d'or. L'impact de ces organisations locales est une évidence que les populations, principales bénéficiaires des actions des comités de développement, doivent désormais considérer dans leurs corps culturels.

La rencontre des cultures pose généralement des chocs qui font que mal préparés ou mal informés, l'une refuse l'autre. Dans le cas du Diamaré, la responsabilité des comités de développement est de faire preuve de patience et d'éducation des masses. C'est un devoir de pédagogie sur les changements nouveaux opérés sur des cultures qui peuvent parfois être interprétés à l'envers par les communautés. C'est la raison pour laquelle les comités de développement sont sans cesse conviées à communiquer pour que les « intrus culturels positifs » s'enracinent dans les ethnométhodes de développement des peuples du Diamaré d'autant que le bien-être est une quête permanente.

Références bibliographiques

- Abwa D., 2003, La Lutte contre la pauvreté en Afrique, Hier et Aujourd'hui : entre rupture et continuité in Gouvernance partagée : la lutte contre la pauvreté et les exclusions, Yaoundé : CUP, pp.11-18
- Ateba Eyéné C., 2008, Les Paradoxes du « pays organisateur ». Elites productrices ou prédatrices : le cas de la province du Sud-Cameroun à l'ère Biya (1982-2007), Yaoundé : Éditions Saint- Paul.
- Bourdieu P., 1993, Esprits d'État. Genèse et structure du champ bureaucratique, Actes de la recherche en Sciences sociales, P49-62. Vol 96-97
- Delville L et Gret P., 2000, Regards sur les enquêtes et diagnostics participatifs in Documents de travail N° 17, GRET, France.

- Denoix S., 1996, l'étude des sociétés en réseau, ou comment rendre compte de la porosité des frontières et des multi-appartenances caractérisant le monde médiéval musulman au cœur du jeu d'échelle in Sociétés en réseaux dans le monde musulman médiéval, éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, p.5-10.
- Djament-Tran G., 2013, « La reconstruction culturelle, patrimoniale et touristique des quartiers péricentraux désindustrialisés : les standards et mythes de la « créativité » à l'épreuve de trajectoires urbaines incertaines, Bulletin de l'association de géographes français, 90-2, p.153-169.
- Gaulme F., 2011, « États faillis », États fragiles » : concepts jumelés d'une nouvelle réflexion mondiale in politique étrangère, no1, p.17-29.
- Ela J., M., 1971, La plume et la pioche, Réflexion sur l'enseignement et la société dans le développement de l'Afrique Noire, Yaoundé : Editions CLE.
- Gombitang à Beyeck, 2008, « Comités de développement et amélioration des conditions de vie des communautés locales », Université de Yaoundé I.
- Herkovits J. M., (1950), Les bases de l'anthropologie culturelle, Paris : Maspero.
- Kenne T., 2010, « Approche participative dans les projets de développement en milieu rural au Cameroun : esquisse d'une analyse sociologique », Université de Yaoundé I.
- Mauss M., (2007) Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. Paris : PUF, Coll. « quadriges Grands textes ».
- MEAD Margaret, 1973, Une éducation en Nouvelle-Guinée, Paris, Payot.
- Mimché H., Bios Nelem C. et Njoya Mama M, 2006, Les élites urbaines et le développement local au Cameroun, geolNova, no 12, p.107-127.
- Musila C., 2012, L'insécurité transfrontalière au Cameroun et dans le bassin du Lac Tchad, Paris, Ifri.
- Onambélé Ngono L. (2003), « Lutte contre la pauvreté et des exclusions : impulsions des associations immanentes en milieu rural camerounais » in Gouvernance partagée : la lutte contre la pauvreté et les exclusions, Yaoundé, CUP, p. 447-452.
- Ropivia M.L., 1995, Problématique culturelle et Développement en Afrique noire : Esquisse d'un Renouveau, Cahiers de Géographie du Québec. Vol. 39, no 108 p.401-416.
- Rosanvallon P., 1981, La crise de l'État-providence, Paris Seuil
- Schnapper D., 2000, Qu'est-ce que la citoyenneté, Paris, Gallimard.
- Tsafack Nanfosso R., et Tchouassi G., 2010, Quel modèle de développement en Afrique cinquante ans après les indépendances ? in Repenser le Développement à partir de l'Afrique, Yaoundé, Afrédit, p 325-243.
- Vincent J., F., 1966, Femmes africaines en milieu urbain, Paris : ORSTOM.

Yadji M., 2022. Comités de développement, développement local et stabilité des institutions socio-culturelles dans le Diamaré in Gouvernance et préservation de la cohésion sociale dans les aires culturelles du Cameroun, Revue Internationale des Sciences Humaines et Sociales (RISHS) International Review of Human and Social Sciences (IRHSS) Volume 9, Numéro 9 Juillet 2022, p 25-50.